

**Zeitschrift:** Pionniers suisses de l'économie et de la technique  
**Herausgeber:** Société d'études en matière d'histoire économique  
**Band:** 7 (1966)

**Artikel:** Ernst Dübi (1884-1947)  
**Autor:** Schmid, Hans Rudolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1091195>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ERNST DÜBI

1884–1947

Lorsqu'une personnalité demeure vivante dans la mémoire des hommes en raison d'un acte particulièrement propre à lui assurer une longue renommée, ses autres œuvres risquent parfois de tomber dans l'oubli. Le nom d'Ernst Dübi restera à jamais intimement lié à la mémorable convention de paix conclue en 1937 dans l'industrie des machines et métaux, convention qui a permis à cette industrie de faire œuvre vraiment constructive et féconde. Devant l'histoire, Ernst Dübi sera toujours le représentant d'une économie libre mais consciente de ses responsabilités d'ordre social, qui a conclu avec le représentant des travailleurs, le conseiller national Conrad Ilg, une convention de paix basée sur la confiance mutuelle et sur la bonne foi.

Si cette œuvre a été rendue possible, c'est parce qu'Ernst Dübi était une personnalité d'un niveau intellectuel élevé, d'un sens social généreux et qu'il bénéficiait depuis longtemps d'une haute estime dans tous les milieux professionnels. Ce que nous voulons donc ici, c'est mettre en lumière cette personnalité et faire comprendre les raisons pour lesquelles il lui a été donné d'affermir encore l'autorité que s'étaient acquise la maison Von Roll et toute l'industrie suisse des machines et métaux. La conclusion de la convention de paix dans cette industrie a constitué un événement de la plus grande importance sur le plan social et économique. Si elle a pu être conclue, c'est parce que d'autres réalisations l'avaient précédée et elle a été pour Ernst Dübi le couronnement d'une vie particulièrement active et féconde.

### *Les origines et la carrière d'Ernst Dübi*

Ernst Dübi a subi dans une grande mesure l'influence de son père. C'est donc sur ce dernier que nous voulons tout d'abord donner quelques renseignements.

Fils d'un menuisier d'Aetingen, commune du Bucheggberg, dans le canton de Soleure, Johann Dübi (1850–1934), perd son père à l'âge de trois ans et sa mère, dépourvue de ressources, se rend à Soleure pour trouver du travail. Elle confie son fils à un parent, Urs Stauber, maître d'école et agriculteur à Lüterkofen. Les dons de Johann Dübi sont bientôt reconnus et il peut ainsi poursuivre sa formation professionnelle comme apprenti dans le commerce de draps Steiger-Kupferschmid à Berthoud. Il se rend ensuite à Paris où il séjourne plusieurs années en qualité de comptable dans une maison de commerce. Au décès de sa mère en 1873, il rentre en Suisse et la même année il devient comptable à la Société des Usines Louis de Roll où il gravit rapidement tous les échelons. Caissier et chef de bureau en 1875, il est fondé de pouvoir en 1877 et en 1893, 20 ans après son entrée dans la maison, il devient directeur commercial. Autodidacte, il avait su remplacer la formation universitaire qui lui manquait par la persévérance qu'il mit à se cultiver lui-même.

En 1883 il épouse Rosa Fankhauser, de Trub, dont il a deux fils, Ernst et Otto, et une fille, Fanny. Agé de 43 ans seulement, il se trouve, grâce à son travail infatigable et à ses capacités professionnelles, à la tête d'une grande entreprise et, comme Walther Stampfli – qui devait devenir plus tard conseiller fédéral – l'a rappelé au moment de son décès, Johann Dübi a eu le grand mérite de renforcer la situation financière de l'entreprise et de jeter les premières bases des institutions sociales auxquelles elle allait accorder toute sa sollicitude. C'est en effet sur son initiative qu'ont été créés les importants fonds de prévoyance dont, en 1934 déjà, le montant dépassait le capital de la société. C'est pourquoi Johann Dübi n'a jamais pu comprendre ni admettre qu'au moment de la grève générale de 1918 les ouvriers l'aient empêché de continuer à exercer son activité dans l'entreprise. A l'âge de 71 ans, en 1921, il renonce à exercer ses fonctions à la direction de l'entreprise pour devenir membre de son conseil d'administration. Enfin, il passe à Spiez les dernières années de sa vie.

Ernst, le fils aîné de Johann Dübi, est né le 4 avril 1884 à Biberist. Il passe ses années de jeunesse avec son frère et sa sœur à Gerlafingen. Ernst est un jeune homme tranquille, plutôt replié sur lui-même, mais sachant au besoin comprendre la plaisanterie. Pour se rendre à Soleure, il doit chaque matin prendre le chemin de fer de l'Emmental, avec ses anciennes locomotives à vapeur. Les profondes impressions qu'elles lui ont laissées dans sa jeunesse expliquent, semble-t-il, la prédilection qu'Ernst Dübi a toujours

montré à l'égard de ces locomotives. A l'école, Ernst Dübi noue de ces solides amitiés qui durent toute une vie, et cela tout d'abord au gymnase cantonal dont il fut un brillant élève. Relevons qu'il fait partie de la société d'étudiants «Ruppigonia». Les membres de cette société sont particulièrement fiers du nom qu'ils lui ont donné, nom qui dérive du mot latin «rupes», le rocher. Mais le gouvernement cantonal refuse de reconnaître cette société dont les membres n'ont pas le droit, sous menace d'exclusion de l'école, de se réunir en public et ne peuvent tenir que des réunions clandestines. Cette interdiction a d'ailleurs pour effet de rendre plus étroits les liens d'amitié et de solidarité qui unissent les membres en même temps qu'elle stimule l'idéal d'indépendance qui les anime. Ajoutons que cette société est devenue par la suite la «Dornachia» qui continue à exister à côté de la «Wengia».

Ernst Dübi désire naturellement bénéficier d'une formation universitaire. Esprit tourné vers la pensée abstraite et la synthèse, ses préférences l'orientaient vers la philosophie et les sciences. Toutefois son père émet le vœu de le voir faire carrière dans la maison Von Roll et pour y donner suite, Ernst Dübi choisit, dès qu'il est en possession de son certificat de maturité, la profession d'ingénieur. Après un premier semestre à Lausanne, il entre en 1905 à l'Ecole Polytechnique Fédérale à Zurich où il termine ses études en 1909 avec le diplôme d'ingénieur-mécanicien. Puis, désireux de poursuivre ses études scientifiques, il se voue, conformément aux conseils de ses maîtres, les professeurs Prazil et Stodola, à des travaux de recherche dans le domaine de l'hydraulique et, en 1912, la thèse qu'il présente à l'EPF lui vaut le titre de docteur ès sciences techniques.

Etudiant particulièrement assidu, il se livre avec zèle à divers travaux de recherche scientifique et, conscient de ses aptitudes, il désire toujours être le premier. Mais, comme il reste un excellent camarade, ses succès n'éveillent jamais de jalousie chez les autres. Enfin, bien qu'il ait fait partie d'une société d'étudiants lorsqu'il était au gymnase, il renonce, entré à l'Ecole Polytechnique, à s'affilier à une organisation quelconque.

Pendant l'été 1912, il fait un stage aux fonderies de Klus et d'Olten de la maison Von Roll. Puis, il séjourne en Angleterre où il se perfectionne encore dans le domaine de la construction mécanique en travaillant dans la maison Pilkington Ltd. à Bamber Bridge près de Preston/Liverpool. Puis, en 1914, il entre définitivement au service de la grande entreprise à la tête de laquelle il pourra, par la suite, déployer toutes ses qualités. Pendant les années 1914 et 1915, il travaille au bureau de construction de Klus et au

bureau d'exploitation de Gerlafingen, dans la mesure où ses fonctions de capitaine d'artillerie lui laissent encore du temps libre en dehors du service actif. En 1916 il prend la direction de l'usine des Rondez près de Delémont où il reste pendant dix ans, pour passer ensuite à la direction de l'usine de Klus et enfin devenir membre de la direction générale à Gerlafingen.

En 1917, il épouse Anna Munzinger, la fille aînée du Conseiller aux Etats Otto Munzinger, alors président du conseil d'administration de la Société des Usines Louis de Roll. De cette union naissent un fils et deux filles.



HOTEL ROBLIN  
6, Rue Chauveau-Lagarde  
Télégr: HOTELROBLIN-PARIS PARIS 10<sup>11</sup>  
Téléph: (SUTHERLAND 20-44)  
(LOUVRE 02-42)  
(LOUVRE 02-47)  
(INTER 02-07)

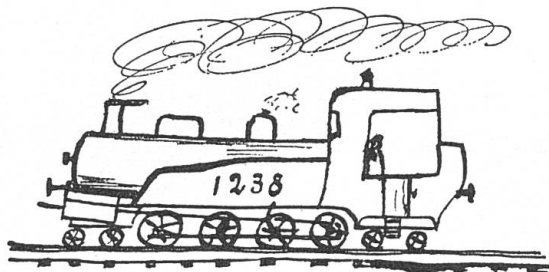
Die Lokomotive war  
eine schwere Tender-  
maschine, sie sah etwa  
so aus:

Paris, 7. Oktober 1930.

Mein liebes Walterli,

Gestern morgen bin  
ich mit einem langen

Zug nach Corbeil gefahren.  
Es waren etwa 40 Wagen.



Sie kannst bald selber  
Lokomotiven zeichnen  
als der Papi.

Extrait d'une lettre d'Ernst Dübi à son fils.

Le fer est certainement le métal le plus utilisé dans le monde actuel et par la technique moderne. La vie d'aujourd'hui serait impensable si nous ne disposions pas de ce métal. C'est pourquoi le minerai de fer est exploité depuis longtemps déjà dans notre pays, bien qu'il ne s'y trouve qu'en quantités minimales. D'autre part, avant la mise en exploitation de la houille, la production du fer exigeait de grandes quantités de charbon de bois. Si nous pensons devoir insister ici sur ces faits, c'est pour une double raison. Tout d'abord, suivant une ancienne tradition, la maison Von Roll a tenu à maintenir la production de fer qu'elle avait mise sur pied dans la région par la création et l'exploitation de ses usines de Klus, de Choindez et des Rondez. De plus, il ne faut pas oublier que l'implantation de l'entreprise Von Roll à Gerlafingen s'explique par une raison historique. C'est en effet à Gerlafingen que Louis de Roll (1771–1839), membre du gouvernement soleurois, a, en 1813 déjà, créé une première forge destinée à mettre en œuvre le fer brut provenant des hauts fourneaux de St-Joseph et de Klus. A l'aide de marteaux de forge actionnés par force hydraulique, le fer ainsi obtenu était transformé en fer commercial (profilés, tôle de fer) et en articles finis.

Le bois provenant des vastes forêts de l'Emmental arrivait par voie d'eau à Gerlafingen où un barrage permettait de l'accumuler. Il était ensuite transformé en charbon de bois. Souvent aussi le bois provenait de la région du Gessenay – où la maison Von Roll possède encore aujourd'hui de vastes forêts – et il était également transporté par voie d'eau – par la Sarine et l'Aar – jusque dans la région de Soleure. Toutefois, dès le moment où la houille transformée en coke put être transportée à longue distance par voie ferrée et être utilisée sous cette forme pour la production du fer, le charbon de bois perdit de son importance et ne fut plus utilisé que pour des opérations spéciales. Cette évolution eut pour conséquence une telle réduction du prix de revient du fer qu'à partir des années 1870 il ne fut plus possible de maintenir en Suisse l'exploitation des hauts fourneaux. A partir de cette date, les usines suisses ont dû utiliser du fer brut importé.

Ernst Dübi a grandi dans la tradition soleuroise de l'industrie du fer et, alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme, son père l'initia à la science de la production de ce métal. Toutefois, c'est avant tout à l'hydraulique qu'il s'intéresse, en particulier aux problèmes posés par la construction des conduites forcées et des organes d'obturation. Lorsqu'en 1916 Ernst Dübi,

agé de 32 ans, prend la direction de l'usine des Rondez, il assume la responsabilité non seulement de la fonderie, mais également des mines qui en dépendent et dont le minerai est utilisé dans le haut fourneau de Choindez. Déjà aux Rondez, puis à Klus – dont il prend la direction en 1925 – Ernst Dübi s'est occupé tout particulièrement des problèmes techniques concernant la fonte grise ou fonte moulée. Il a fait dans ce domaine d'importantes découvertes qui ont permis d'améliorer la qualité et de réaliser des progrès hautement appréciés dans les milieux compétents de la Suisse et de l'étranger. L'industrie suisse des machines demandait avec insistance une amélioration de qualité de la fonte grise: comportement au choc et stabilité de dimensions des pièces moulées.

Ernst Dübi s'attaque au problème posé par le fait que la qualité de la fonte grise ne dépend pas seulement de sa composition, mais également des conditions de refroidissement dans le moule. Il s'agissait donc de trouver une loi permettant de conférer à la fonte la qualité qu'on attend d'elle. Le conseil d'administration accorde à Ernst Dübi, alors encore jeune directeur, les importants crédits nécessaires à ses nouvelles recherches. En même temps, Ernst Dübi trouve un collaborateur particulièrement qualifié en la personne d'Albert Collaud, docteur ès sciences techniques, qui, après avoir travaillé sous sa direction, poursuit lui-même ses recherches systématiques dans cet important domaine. Lorsqu'en 1929 Ernst Dübi est nommé directeur général et vient s'établir à Gerlafingen, il ne lui est plus possible de poursuivre ses travaux dans ce secteur, mais il continue à encourager ceux d'Albert Collaud qui ont d'ailleurs abouti à des résultats remarquables. La loi qu'Ernst Dübi a établie en collaboration avec Albert Collaud est connue sous le nom de «caractéristique de dureté de la fonte grise.» Les recherches poursuivies ainsi sous l'impulsion d'Ernst Dübi ont permis de construire un diagramme que le bureau des normes de la Société suisse des constructeurs de machines a publié en 1959 comme adjonction à la feuille de normes suisses pour la fonte grise et qui est connu dans les milieux de la science sous le nom de «diagramme Collaud». Ce diagramme est basé sur une généralisation de la caractéristique de dureté d'Ernst Dübi.

Dans une conférence sur la recherche industrielle qu'il donne en 1939, Ernst Dübi, sans d'ailleurs faire allusion au rôle qu'il joue dans la question, attire l'attention sur les progrès réalisés en Suisse dans le domaine de l'amélioration de la qualité de la fonte grise, ajoutant qu'aucun pays ne dépasse le nôtre sur ce point. Parmi les progrès réalisés, il relève en particulier l'augmen-

tation de la résistance, le comportement vis-à-vis de la corrosion, la résistance au fluage et à l'écaillage à chaud. Et il ajoute: «les qualités de ce matériel ont, avec le travail de précision qui caractérise notre production, assuré le succès de notre industrie des machines-outils». Il ne faut pas oublier en effet que les machines de précision ne peuvent travailler avec l'exactitude voulue que si les éléments de base de ces machines, qui sont la plupart du temps en fonte moulée, sont en mesure d'assurer une stabilité de la précision.

Ernst Dübi a continuellement tenu les milieux intéressés au courant de ses recherches sur la fonte grise. Il était en relation étroite avec le Prof. Mirko Ros, de l'EPF, et il a assumé, pendant de longues années, les fonctions de président de la commission de la fonte grise dans l'association suisse pour l'essai des matériaux. En 1930, cette association organise à Zurich un congrès international où Ernst Dübi présente, comme représentant de la Suisse, un rapport sur la fonte grise. D'ailleurs déjà auparavant, les dirigeants de l'«Edelgussverband» en Allemagne étaient au courant des travaux d'Ernst Dübi et ils l'invitèrent à participer au congrès de Düsseldorf de 1933/34. Les milieux étrangers rendaient hommage non seulement aux connaissances d'Ernst Dübi en matière technique, mais également à la clarté de sa pensée et à l'autorité de sa personnalité.

Plus tard, Ernst Dübi poursuivit ses études en abordant le problème posé par la qualité des aciers. Toutefois, en raison de ses nombreuses occupations, il dut confier les travaux de détail à des collaborateurs, en particulier au chef du département de l'aciérie, Hans Bünzly, docteur ès sciences.

Nous ne saurions omettre de citer ici les mérites d'Ernst Dübi dans le domaine du contrôle des matériaux. Membre de l'autorité de surveillance du laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (EMPA), il en a encouragé activement le développement. Les procédés qu'il avait développés pour le contrôle de la fonte grise ont ensuite été adoptés dans d'autres secteurs. Le 4 avril 1944, l'EPF lui confère le titre de docteur honoris causa ès sciences techniques, d'une part en reconnaissance de ses éminents travaux de recherches dans le domaine de la fonte moulée ainsi que de l'appui donné aux travaux scientifiques dans le secteur de la construction des machines – en particulier dans le domaine du contrôle des matériaux – et d'autre part en reconnaissance des mesures prises en vue du développement scientifique et technique de la production et de la transformation en Suisse du fer et de l'acier. Deux années auparavant, en 1942, Ernst Dübi avait été nommé membre du Conseil de l'EPF.

Un événement important dans la vie de Dübi a été la réception à Soleure, en juin 1947, du «British Iron and Steel Institute». Cette visite a permis encore une fois de se rendre compte de la haute estime que les milieux internationaux portaient à Ernst Dübi en raison de ses travaux de recherches.

### *L'entreprise Von Roll sous la direction d'Ernst Dübi*

Un article nécrologique consacré à Ernst Dübi rappelle l'expansion particulière dont la maison Von Roll a bénéficié sous sa direction. Si Ernst Dübi avait entendu cet éloge, il aurait probablement déclaré que le mérite de cette expansion revenait plutôt à ses prédécesseurs et à ses collaborateurs. En réalité, l'expansion de la maison Von Roll pendant les 32 années où Ernst Dübi y a collaboré est certainement due, dans une très large mesure, à son esprit d'initiative. En même temps qu'il veillait à l'amélioration de l'équipement, Ernst Dübi cherchait avant tout à encourager la recherche. C'est lui qui a créé et développé les stations d'essai de Gerlafingen et de Klus, et le 17 juin 1947, trois mois avant sa mort, il inaugurait encore à Klus un nouveau laboratoire de recherches dans le domaine des constructions hydrauliques, laboratoire qui peut être considéré comme le couronnement des mesures prises dans ce domaine.

De 1925 à 1927, Ernst Dübi a été directeur de l'usine de Klus pour prendre ensuite la direction technique de l'usine de Gerlafingen. Deux ans plus tard, Eduard Ruprecht, directeur technique, décédait et le conseil d'administration désignait alors Ernst Dübi comme directeur général, en mettant à ses côtés deux directeurs particulièrement éminents: Walter Bloch pour les questions financières et administratives et Walther Stampfli pour la direction commerciale et les questions sociales. Au début de 1942, après la mort de Robert Schöpfer, conseiller aux Etats et président du conseil d'administration, Ernst Dübi, qui faisait partie de ce conseil depuis 1935, en fut nommé président, en même temps qu'il restait directeur général. Il continua de remplir ces deux fonctions pendant cinq ans. Puis, en 1946, il se retira de la direction générale pour conserver jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1947, les fonctions de président du conseil d'administration.

En 1928, ensuite de l'amélioration qui s'était fait sentir sur le marché du fer, Ernst Dübi, d'entente avec le directeur de l'usine de Choindez, von



*Ernst Dübi*

Ernst Dübi  
Ing. dipl. EPF, Dr sc. techn., Dr sc. techn. h. c., Dr rer. pol. h. c.  
1884-1947



Les parents: Johann et Rosa Dübi-Fankhauser dans le jardin de leur maison de Spiez.



La maison natale d'Ernst Dübi à Biberist (photo 1965).

Elève de l'École Cantonale portant les couleurs de la «Ruppigonia».



Monsieur et  
Madame Dübi  
dans le jardin  
de leur villa  
d'Hertenstein  
au bord du lac des  
Quatre Cantons  
(1946).



Monsieur et  
Madame Dübi  
et leur fille  
Hélène dans le  
jardin de leur mai-  
son des Rondez  
(automne 1921).





Ernst Dübi portant la rosette de l'orateur officiel à la 20<sup>e</sup> Fête cantonale de gymnastique de Soleure le 16 août 1942 à Gerlafingen.



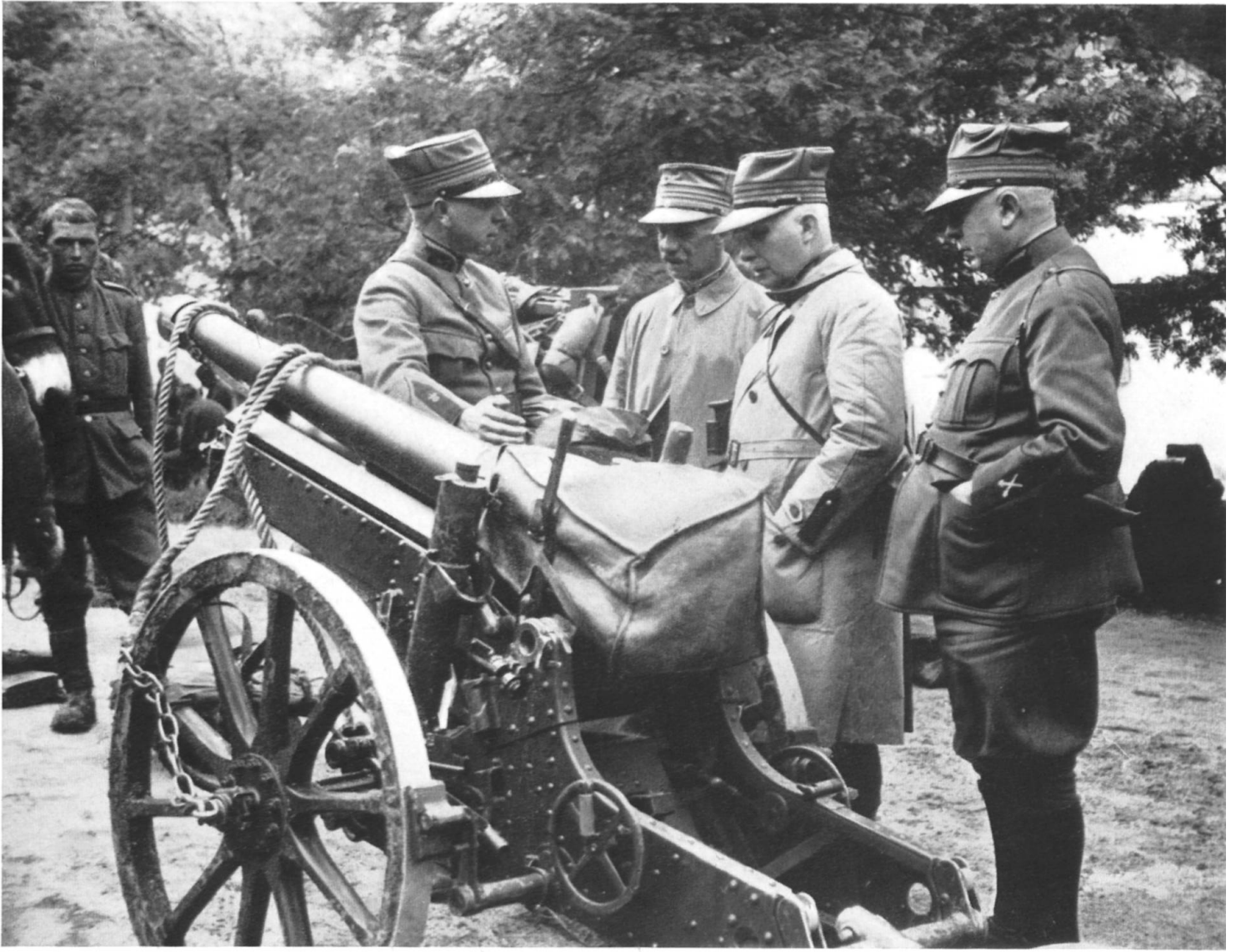
A droite: vue des laminoirs à chaud de l'usine Von Roll à Gerlafingen construits en 1932/34. Au premier-plan le blooming, à l'arrière-plan l'un des deux trains finisseurs.

La maison d'Ernst Dübi à Gerlafingen, transformée aujourd'hui en bureaux de la Maison Von Roll.



La sous-commission II créée par le Département fédéral de l'économie publique pour étudier la politique économique suisse siège en janvier 1957 à Murren. De gauche à droite: E. Péquignot, secrétaire du Département fédéral de l'économie publique; Max Holzer, secrétaire de la commission; Prof. Eugen Böhler; Ernst Dübi; Josef Scherrer, conseiller national; Bavier, inspecteur cantonal des forêts, Coire; Prof. Ernst Laur; J. C. Cagianut, président de la Société suisse des entrepreneurs; Carl E. Koechlin, président de la Chambre de commerce de Bâle; Pahud, délégué au contrôle des prix; Bernhard Jaeggi, président de l'Union des sociétés suisses de consommation; Hans Sulzer, ministre; Paul Renggli, avocat, président de la commission; Prof. Paul Keller; Prof. Max Weber, secrétaire de l'Union syndicale suisse; August Schirmer, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers.



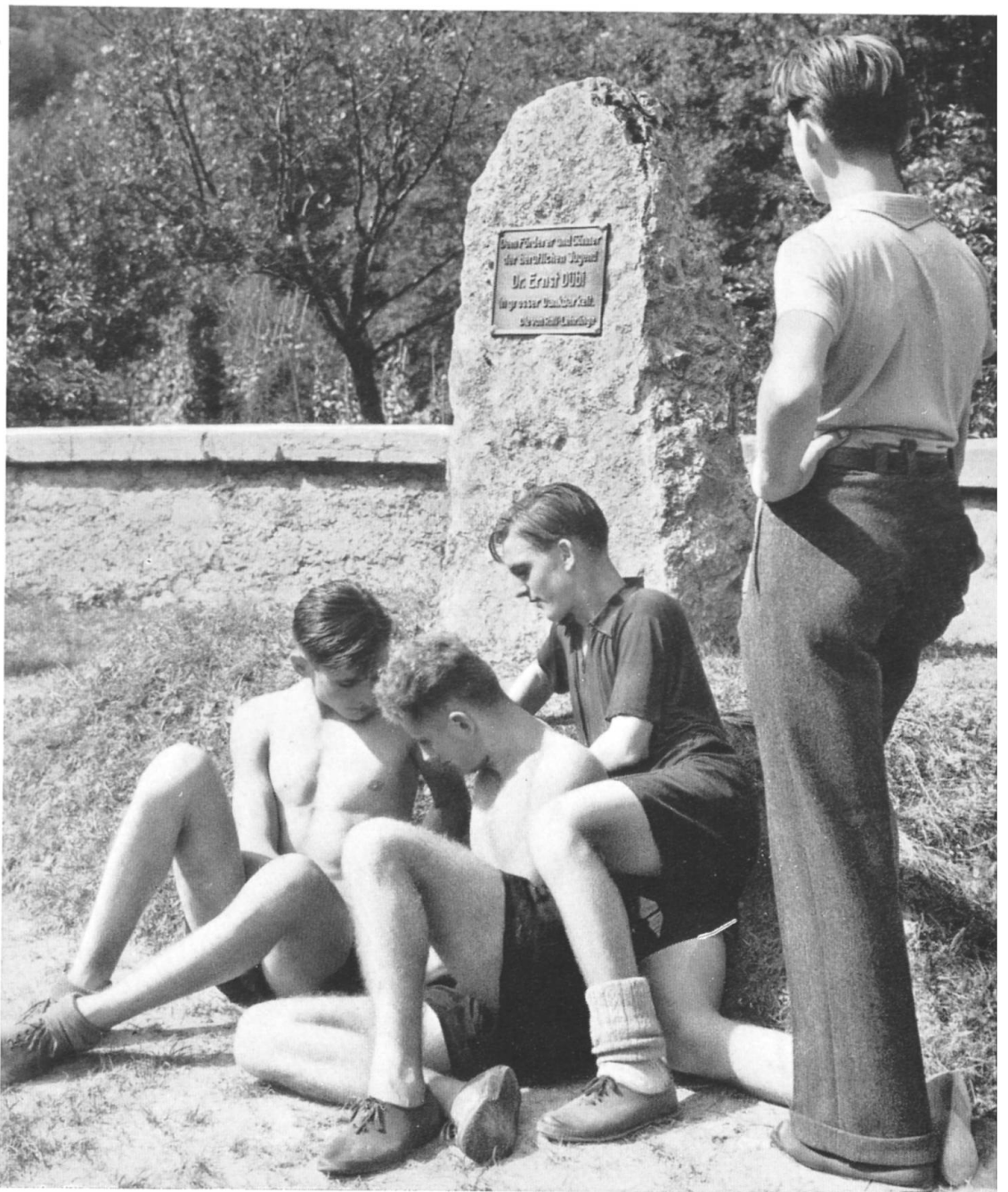


Commentaire technique: la Commission de l'artillerie contrôle des canons (juin 1933).



La villa d'Hertenstein  
où Ernst Dübi est dé-  
cédé le 16 septembre  
1947.

Ernst Dübi s'est occupé très activement de la création d'une maison de vacances pour les apprentis de l'entreprise Von Roll où ceux-ci auraient l'occasion de se vouer aux sports et de compléter leur formation civique. Cette maison de vacances se trouve à Undervelier, au centre de l'industrie du fer du Jura. Une stèle commémorative a été élevée à Undervelier qui porte l'inscription suivante: «Au bienfaiteur de la jeunesse Ernst Dübi, les apprentis de la maison Von Roll en témoignage de reconnaissance.»





La tombe d'Ernst Dübi, au cimetière de Soleure. Le monument en marbre gris de Soleure est l'œuvre de W. Peter. Il représente un passeur.

Anacker, essaya de reprendre dans les anciens hauts fourneaux la production de la fonte brute en utilisant les réserves de minerai stockées aux Rondez. Toutefois, le célèbre «vendredi noir» d'octobre 1929 de la Bourse de New York ne tarda pas à avoir également ses répercussions en Suisse et la crise mondiale qui éclatait quelques mois plus tard provoquait en Suisse un nouveau chômage. Le prix de la fonte baissa dans de telles proportions qu'il devint impossible de maintenir en exploitation le haut fourneau de Choindez. Malgré elle, l'entreprise Von Roll dut y renoncer.

En même temps, Ernst Dübi avait proposé au conseil d'administration une innovation à la fois audacieuse et onéreuse. Il envisageait de démolir les anciens laminoirs pour les remplacer par une vaste installation de laminoirs modernes à billettes et à gros profils, permettant de traiter les lingots d'acier provenant de l'usine même et de produire rationnellement les différentes sortes de produits laminés demandés par le commerce. Ce projet a été réalisé pendant les années 1932 à 34, au moment où la crise de chômage était à son point culminant. D'ailleurs, la solution la plus judicieuse n'était-elle pas de profiter de la période de chômage et de déflation pour adapter aux besoins de la technique moderne certaines installations plus ou moins démodées? Il est évidemment facile de le constater après coup, mais il fallait en réalité beaucoup de courage, un sens profond des responsabilités, une grande force de persuasion et une confiance admirable dans l'avenir pour engager ainsi des millions, alors que les perspectives dans le secteur de la production du fer en Suisse pouvaient, en toute bonne foi, faire l'objet d'appréciations très différentes.

Mais l'avenir devait donner raison à ceux qui avaient fait confiance à Ernst Dübi. Si les nouveaux laminoirs n'avaient pas pu entrer en fonction en temps voulu, la Suisse n'aurait pas été en mesure, pendant les années de guerre, d'assurer le ravitaillement du pays en fers ronds, fers profilés et en fers à béton. Par ailleurs, il aurait été impossible de construire ces nouveaux laminoirs pendant la guerre, avant tout à cause de certains éléments qu'il fallait se procurer à l'étranger.

En même temps que les laminoirs, les forges ont été renouvelées. En 1937, une seconde presse à forger de 1800 tonnes a été installée, permettant la production de tubes de canons Bofors de 10,5 cm. Puis, en 1937 et en 1939/40, deux nouveaux fours électriques ont été mis en service. En 1941 deux fours électriques supplémentaires sont installés pour la production d'acier affiné à partir de la ferraille. Enfin, en 1943, en pleine guerre, un bas fourneau

électrique de réduction, construit sur la base d'un modèle norvégien et équipé pour la partie électrique par la maison Brown, Boveri à Baden, entre en fonction à Choindez.

Pour Ernst Dübi, les appréhensions d'ordre financier que soulevaient ces projets devaient céder le pas devant la nécessité de créer des possibilités de production aussi favorables que possible, non seulement pour le bien de l'entreprise, mais encore dans l'intérêt général du pays, pour lequel un armement reposant sur des bases techniques irréprochables s'imposait impérieusement.

Déjà bien des années avant la seconde guerre mondiale, une tension s'était fait sentir sur le marché du fer. Depuis longtemps, un de nos pays voisins, l'Allemagne, avait pris des mesures de rationnement dans le secteur du fer brut. Celui-ci était devenu de plus en plus rare et, comme lors de la première guerre mondiale, l'industrie suisse des machines et métaux devait chercher à utiliser au mieux le peu de minerai de fer dont nous disposons en Suisse. En 1941, la maison Von Roll s'est associée à quelques autres grandes entreprises suisses, à savoir la maison Sulzer Frères à Winterthour, la maison Georges Fischer à Schaffhouse, la maison Von Moos à Lucerne, ainsi que la fabrique de Ciment Portland S. A. à Wurenlingen-Siggenthal, en vue de créer en commun la «S. A. des Mines du Jura» ayant pour objet l'exploitation du minerai de Herznach dans le Fricktal.

Tels sont, brièvement exposés, les mérites qu'Ernst Dübi s'est acquis dans le développement de l'entreprise Von Roll qui, les milieux de la branche le savent bien, a très souvent joué un rôle de pionnier dans les différents secteurs de la production du fer.

### *Au service de la défense nationale*

Au cours de sa carrière militaire, Ernst Dübi s'est révélé un officier de premier plan dont les connaissances et les qualités de chef ont toujours été pleinement reconnues. Comme capitaine, il commande la batterie de campagne 25, puis, comme major, le groupe d'artillerie de campagne 5. Nommé lieutenant-colonel, il reçoit le commandement du régiment d'artillerie de campagne 3, relevant du canton de Neuchâtel. L'attribution de ce commandement sort de l'ordinaire, mais elle ne soulève aucune difficulté, étant donné

qu'Ernst Dübi possède parfaitement le français. Colonel en 1932, il commande à titre temporaire la brigade d'artillerie 3, pour reprendre bientôt la brigade 2. En 1937, le Conseil fédéral le nomme chef d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée que commandait alors le futur général Guisan. Toutefois, en 1939, des raisons de santé l'obligent à mettre fin à sa carrière militaire et il se voue dès lors entièrement à la recherche de solutions aux problèmes d'ordre technique que soulève la fabrication de nos armes.

Déjà comme jeune officier, Ernst Dübi avait pris part aux discussions sur les problèmes techniques posés à notre artillerie, en particulier sur ceux concernant l'amélioration des méthodes de tir indirect. Autrefois, les tirs ne pouvaient atteindre que des objectifs visibles depuis l'emplacement des canons. L'étude mathématique de trajectoires, une meilleure connaissance des explosifs et l'établissement de cartes topographiques plus exactes ont permis d'augmenter la précision des tirs et d'atteindre des objectifs invisibles, non seulement pour les équipes de manutention, mais également pour le poste de commandement du tir. Dans la guerre moderne, l'artillerie fait généralement feu sur des buts qui échappent à la vue depuis la position des canons.

Au moment où Ernst Dübi est devenu directeur général de Gerlafingen, le Conseil fédéral prit une décision importante pour l'avenir de l'armée et du pays. Jusque là nous achetions nos canons à l'étranger: les canons de campagne de 7,5 cm (1905/06) et les obusiers de campagne de 12 cm (1910) provenaient des usines Krupp à Essen, de même que les obusiers lourds introduits en 1916. En 1929, le chef du Service technique du Département militaire fédéral (KTA), le colonel R. Fierz, nourrit le projet de faire construire par l'industrie suisse les armes nécessaires à notre artillerie, en recourant au besoin à des licences de constructeurs étrangers. Le DMF désigna alors une commission consultative chargée d'examiner la question et dont faisaient partie quelques officiers de troupe. Sur la proposition du chef d'arme, le colonel divisionnaire Gustave Bridel, le chef du DMF, Rudolf Minger, désigna le lieutenant-colonel Dübi comme membre de cette commission créée en février 1932. En faisaient également partie les colonels Alfred Büchi, directeur à la maison Sulzer Frères de Winterthur, Max Fertig, directeur de la brasserie d'Orbe, et le professeur de mathématiques Rudolf Fueter, à Zurich. Ernst Dübi fit partie de cette commission jusqu'en 1944.

Les maisons chargées de la réalisation de ce programme ont dû, dans l'intérêt de notre défense nationale, fournir de gros efforts, afin de satis-

faire aux exigences techniques du moment. La maison Von Roll reçut pour tâche de fabriquer les tubes de canon et les accessoires qui s'y rapportent. Ces tubes devaient être des produits d'une qualité que seules quelques entreprises étrangères, bénéficiant d'une longue expérience, étaient jusqu'alors en mesure de garantir. Pour la maison Von Roll, il s'agissait d'une fabrication toute nouvelle que le service technique du DMF désirait voir entreprise sans tarder. L'acier utilisé pour l'âme et pour la culasse des bouches à feu devait être particulièrement résistant. Si, grâce à la licence obtenue de la maison suédoise Bofors, les composants de l'acier et les procédés de fusion étaient connus, il n'en fallait pas moins recourir à de nombreux essais pour obtenir l'acier voulu, pour le forger convenablement et pour lui faire subir le traitement thermique approprié.

Les installations dont disposait la maison Von Roll n'étaient pas suffisantes pour forger les gros lingots, ni pour appliquer aux grosses pièces le traitement thermique voulu. Il fallut donc construire une nouvelle presse à forger et un équipement nouveau pour le traitement thermique. C'est Ernst Dübi qui a assumé la responsabilité de mettre en œuvre et de poursuivre ces travaux si importants pour notre défense nationale. Le Service technique passa tout d'abord une commande de canons d'infanterie de 4,7 cm, puis de tubes à feu pour les canons de 10,5 cm, pour les canons de défense anti-aérienne de 7,5 cm, pour les pièces de forteresse de 12 et de 15 cm et pour les obusiers de 10,5 cm.

Une collaboration bien conforme à la tradition suisse n'a pas tardé à s'établir, d'une part, entre les directeurs de grandes entreprises qui remplissaient en même temps des fonctions d'officiers supérieurs et, d'autre part, les autorités militaires chargées des commandes et de leur surveillance. Chacun restait toujours disposé à mettre à la disposition du pays ses connaissances et ses capacités ainsi que les services de son entreprise. L'esprit civique dont chacun était animé permit de tenir compte équitablement à la fois des exigences financières de l'entreprise et de ses obligations à l'égard du pays. Il ne s'agissait pas alors pour les entreprises d'obtenir des commandes assurant un bénéfice, mais avant tout d'accepter la responsabilité de risques importants pour assurer la production voulue. Il en était ainsi non seulement des grandes entreprises telles que Von Roll forgeant les tubes de canons, Sulzer fabriquant les culasses, mais également de nombreuses autres usines et sous-traitants travaillant pour l'armée, qu'il s'agisse de la livraison d'armes de précision, d'instruments d'optique ou d'uniformes. Le Service technique du

Département militaire fédéral était chargé, avant tout, de répartir d'une façon judicieuse les commandes qu'il passait.

Si, aussi bien lors de la première que de la seconde guerre mondiale, la Suisse a pu être épargnée, c'est, à côté d'une protection spéciale de la Providence, grâce aux efforts qu'elle n'a pas hésité à entreprendre pour assurer effectivement sa défense. Elle a eu également le grand privilège de pouvoir compter sur des personnalités qui ont mis non seulement leurs connaissances techniques et leurs capacités professionnelles, mais aussi les services de leurs entreprises à l'entière disposition du pays, afin d'assurer ainsi la défense de la démocratie.

### *La dignité du travail*

Alors qu'autrefois le terme «salaire» avait un sens plus élevé, il a pris, avec l'évolution industrielle, un caractère toujours plus matérialiste signifiant uniquement la «rémunération du travail fourni». Or, pour que l'homme trouve une satisfaction dans son travail, il ne suffit pas que ce travail soit rémunéré, il faut encore qu'un autre élément intervienne et que l'homme se rende effectivement compte de ce que nous appellerons la «dignité du travail».

Ernst Dübi entend restaurer la «dignité du travail» et il cherche de nouvelles formules qui, même dans la société industrielle moderne, assurent vraiment au travail le rôle qu'il mérite. Il le fait tout d'abord comme employeur à la tête de la maison Von Roll où, continuant la tradition, il montre toute la compréhension voulue à l'égard de l'activité de la commission ouvrière, créant dans l'entreprise un climat où le travailleur prend conscience de son rang et perd tout sentiment d'infériorité. Dans un de ses exposés, il relève d'ailleurs que pour lui il n'est pas question de parler d'un sentiment d'infériorité de la part de l'ouvrier puisque, pour lui, chacun de ses collaborateurs est avant tout un homme et un citoyen libre. Conscient des obligations d'ordre social qui s'imposent à chaque chef d'entreprise, mais sans chercher pour autant une popularité facile, il estime que l'employeur, bénéficiant d'une formation plus élevée sur le plan de la culture, a en contrepartie l'obligation de donner à son partenaire la possibilité de développer toujours davantage sa personnalité. Ce qu'il veut, c'est «relever la condition humaine». Pour cela, un lien d'ordre moral doit attacher l'homme à son travail, à la fois dans l'exécution de ce travail lui-même comme dans le cadre dans lequel il s'exécute.

En 1932, Ernst Dübi succède à Heinrich Zoelly à la présidence de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie. Dans les circonstances du moment, il est vraiment la personnalité voulue pour occuper ce poste important. Lutteur n'ayant jamais recours qu'aux armes les plus loyales et étudiant tous les problèmes de la manière la plus approfondie, il s'inspire toujours des sentiments humains les plus élevés pour réaliser au mieux les objectifs visés. Depuis longtemps déjà, il a acquis la conviction que les luttes et les grèves ne sont dans l'intérêt de personne et, qu'au contraire, elles ne peuvent qu'être préjudiciables aux uns et aux autres en divisant toujours davantage les partenaires sociaux. Si une grève peut, à un moment donné, démontrer la puissance de l'une ou de l'autre des parties en cause, il faut bien constater que, sur le plan économique, elle ne sert les intérêts ni des employeurs ni des travailleurs. Malgré cela, de 1927 à 1936, le nombre des journées de travail perdues par suite de grèves s'est élevé en Suisse à plus de 880 000. En présence d'une telle situation, ne faut-il pas à tout prix trouver une solution permettant de sortir de l'impasse? Dans l'industrie des machines et métaux à elle seule, le nombre des journées de travail perdues dans les entreprises affiliées à l'Association patronale a été, pendant la même période, de plus de 29 000 et en 1932 ce nombre a encore été de 6627 et même de 8192 en 1934. Toutefois, par la suite, le nombre des grèves décroît d'une manière réjouissante : un nouvel état d'esprit se fait jour et quelques années plus tard, c'est la conclusion de la convention de paix dans l'industrie suisse des machines et métaux.

L'initiative d'entamer des négociations à ce sujet est venue du syndicat ouvrier. Au cours du printemps de 1937, le conseiller national Conrad Ilg, président central de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), fait savoir à Ernst Dübi, président de l'Association patronale, qu'il désire le rencontrer. Il n'est pas possible de reconstituer tous les détails de cette entrevue, mais il semble qu'Ernst Dübi, malgré la surprise que lui cause la proposition nouvelle qui lui est présentée, se montre d'emblée disposé à entrer en matière. Toutefois, avant de pouvoir, au nom de son association, prendre attitude à l'égard d'une proposition aussi nouvelle et pour ainsi dire révolutionnaire, Ernst Dübi doit l'examiner avec les membres de son association et obtenir leur assentiment de principe. Entre-temps, Ernst Dübi manifeste toujours plus d'intérêt à l'égard des propositions formulées par Conrad Ilg. Rien ne doit être négligé, pense-t-il, pour réaliser la paix sociale, en coordonnant des efforts inspirés de part et d'autre par une entière bonne

foi. Les deux personnalités ne tardent donc pas à trouver entre elles un terrain d'entente. Cependant, Ernst Dübi craint de voir ses collègues faire preuve d'une certaine réserve ou même d'une certaine méfiance à l'égard d'une proposition aussi inattendue. Sa première tâche est donc de convaincre son association de la loyauté et de la bonne foi de Conrad Ilg. Ce n'est pas là tâche facile et Ernst Dübi sait par expérience que les positions se sont parfois durcies. Mais, grâce au prestige dont il bénéficie, il n'hésite pas à mettre ses principaux collègues au courant de la proposition. Il invite ensuite son conseil à prendre position et réussit peu à peu à convaincre les hésitants. La proposition de Conrad Ilg ne constitue-t-elle pas le moyen véritable d'assurer à l'avenir la paix du travail? D'ailleurs, la solution proposée ne comporte pas, comme beaucoup l'avaient cru, la conclusion d'un contrat collectif proprement dit, mais uniquement l'engagement réciproque d'entamer loyalement des négociations au sujet de tous les litiges et conflits qui pourraient se présenter, en s'engageant en même temps à les soumettre au besoin à l'arbitrage. Telle est en effet la pensée à la base de la convention.

Avant l'assemblée générale du 9 juillet 1937 à Zurich, Ernst Dübi réunit à Ouchy le conseil de l'Association patronale qui y siège du 11 au 13 avril. Au cours d'un échange de vues approfondi, ce conseil examine tous les détails du projet. Puis, à l'assemblée générale – qui réunit 140 membres – Ernst Dübi, avec la force de persuasion qui le caractérise, propose avec conviction la conclusion définitive de la convention envisagée. A l'unanimité, l'assemblée se prononce en faveur de cette proposition et charge son président de conclure la convention.

Quelques jours plus tard, le soir du 19 juillet 1937, après la signature de la convention, Ernst Dübi déclare à l'un de ses collaborateurs qu'il vient de vivre le plus beau jour de sa vie.

La convention de paix de la métallurgie est l'œuvre de deux personnalités qui, bien que venant de camps opposés, ont compris la nécessité de s'engager ouvertement dans la voie de la collaboration afin de sauvegarder ainsi les intérêts d'une branche importante de notre économie et de tous les travailleurs qu'elle occupe. On peut dire que, grâce à cette convention, le travail a retrouvé son éminente dignité. Faisant plus tard allusion au compromis auquel il s'était rallié, Ernst Dübi a apporté à la convention sa justification en écrivant trois ans après: «L'homme de principes s'élève parfois contre la conclusion de compromis. Il ne faut toutefois pas oublier que l'homme qui, dans sa vie, s'est souvent inspiré de compromis aussi bien d'ordre moral

que d'ordre intellectuel, n'a pas pour autant abandonné son idéal. Il n'est pas possible de bénéficier de la liberté et des privilèges qu'elle présente en revendiquant en même temps pour soi tous les droits et tous les avantages possibles. Une notion aussi égoïste de la liberté rendrait toute collaboration impossible.»

Cependant, un article paru après la mort d'Ernst Dübi dans l'organe de la FOMH justifie d'une autre manière la conclusion de la convention. Cet article rappelle l'esprit d'initiative d'Ernst Dübi et met en lumière les traits principaux de son caractère qui ont permis d'aboutir à la conclusion de la convention. Voici comment s'exprime l'organe de la FOMH: «Le représentant de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie que nous avons en face de nous était une personnalité d'un haut niveau intellectuel et à l'esprit vif et clair. Si l'association patronale lui avait confié sa présidence pendant de si longues années, c'est parce qu'elle savait qu'elle avait ainsi à sa tête un homme qui défendait avec autorité et ténacité les intérêts de ses membres. Mais les négociations que nous avons menées avec lui se sont toujours déroulées à un niveau élevé et, conscient de l'importance des problèmes en jeu, Ernst Dübi se rendait compte des lourdes responsabilités qu'il assumait non seulement à l'égard de l'association qu'il représentait, mais aussi à l'égard du pays lui-même. C'est pourquoi il n'a jamais cherché à élargir le fossé, mais il a au contraire toujours joué un rôle de conciliateur, dans un esprit vraiment humain, sachant bien que la paix est féconde, mais qu'au contraire la lutte reste toujours stérile.»

La sympathie qu'Ernst Dübi rencontrait dans les milieux ouvriers était bien méritée. Elle était profonde. Elle avait d'ailleurs pris naissance bien des années auparavant. On prétend que pendant la grève de 1918 – époque où il était directeur des usines des Rondez – beaucoup d'ouvriers ont, malgré l'ordre de grève, continué de se rendre à la fabrique. Certains d'entre eux ont même mis en marche la locomotive à vapeur de l'usine pour assurer la circulation. A l'arrivée d'Ernst Dübi, un ouvrier étranger voulut se livrer sur lui à des voies de fait, mais un contre-maître le remit à l'ordre par un soufflet.

Dans l'entreprise elle-même, Ernst Dübi cherche constamment à introduire des améliorations en vue de créer une atmosphère plus favorable et de relever la «condition» des ouvriers et employés. Il tient d'ailleurs toujours à se rendre compte lui-même de la portée des mesures envisagées. Il en fut ainsi en particulier lorsque le problème des allocations familiales a été sou-

levé en 1935. Ernst Dübi se déclare adversaire d'un «sursalaire familial» à la charge de l'entreprise, car il craint que ce système n'ait pour conséquence d'assurer, en cas d'engagement, la préférence aux travailleurs n'ayant pas de charges de famille. C'est pourquoi il propose une solution dans le cadre de l'association patronale. Cette dernière crée une caisse de compensation prélevant une cotisation uniforme sur l'ensemble des salaires et versant ensuite les allocations familiales prévues. Cette solution sauvegarde à la fois les intérêts des employeurs et ceux des travailleurs.

Il est toujours prêt à accorder une entrevue à ses collaborateurs, quel que soit leur rang dans la hiérarchie du personnel. Il ne refuse pas non plus de recevoir les visiteurs désirant lui présenter une demande personnelle. Il s'intéresse particulièrement aux œuvres de prévoyance ainsi qu'aux œuvres patriotiques ou culturelles. Son horaire de travail est toujours très chargé. Respectant chacun et conscient des responsabilités qui lui incombent sur le plan social, il croit au «bien» qu'il cherche à réaliser au mieux. Il voue tous ses soins à la création du home de vacances pour apprentis à Undervelier qu'il peut effectivement inaugurer. Les excursions organisées en faveur des jubilaires lui tiennent particulièrement à cœur. En 1945, il organise la première excursion destinée à tous les ouvriers et employés ayant 40 ans ou plus de services. Par deux fois, il prend part à ces réunions. Malheureusement il n'est plus là pour la troisième excursion organisée au Burgenstock et qui a eu lieu le jour-même de son décès. La mort l'a atteint alors qu'il préparait dans sa maison de vacances de Hertenstein l'allocution qu'il entendait prononcer au Burgenstock.

### *A la tête de l'économie*

Président de l'association patronale la plus importante de Suisse, Ernst Dübi ne se préoccupe pas seulement de relever la condition ouvrière. Ce qui lui tient également à cœur, c'est de trouver une solution tenant compte équitablement à la fois des intérêts de l'employeur et de ceux du travailleur.

Un autre problème de premier plan, qui ne va pas sans soulever pour Ernst Dübi de graves préoccupations, est celui de l'intervention de l'Etat dans la vie économique où une ligne de démarcation précise doit être établie entre les compétences des pouvoirs publics d'une part et celles de l'économie privée d'autre part.

C'est pendant les années où Ernst Dübi est à la tête de la maison Von Roll que la crise bat son plein, rendant souvent indispensable l'intervention de l'Etat dans la vie économique. Comment délimiter alors le rôle réciproque des forces politiques d'une part et des forces économiques de l'autre? L'économie et l'Etat doivent-ils vraiment, pour des raisons doctrinaires, s'affronter ouvertement au risque de se causer réciproquement un grave dommage? En présence de ce problème, Ernst Dübi reste convaincu qu'avec de la bonne volonté il doit être possible d'aboutir à une solution rationnelle où l'Etat exercerait le droit de surveillance qui lui revient, sans mettre pour autant sous tutelle l'économie qui, jalouse de sa liberté, s'oppose d'instinct à toute intervention de l'Etat. Il s'agit donc de trouver une solution moyenne tenant compte d'une part du rôle que l'Etat doit jouer sur le plan politique et de l'autre des conditions dans lesquelles se trouve l'économie qui doit, elle, obéir avant tout aux lois du marché. Pour Ernst Dübi, les intérêts généraux ne peuvent, à la longue, être sauvegardés que si l'économie privée continue d'être organisée et dirigée conformément à ses besoins.

Au moment de la grande crise de chômage, il donne son avis sur la création d'occasions de travail. «Sans doute, dit-il, faut-il rémunérer le travail, de même qu'un travail doit être fourni pour bénéficier d'une rémunération. Mais, ajoute-t-il, ce travail doit toujours avoir une valeur sur le plan économique. Puis, dit-il encore, rappelons-nous que les entreprises bien menées et prospères rendent service à l'Etat et n'oublions pas non plus que l'avenir des entreprises ne peut pas, à la longue, être assuré par des subventions de l'Etat, mais que seule leur capacité de concurrence garantit leur existence. Laissons la direction de l'économie à ceux qui la connaissent et s'entendent à la diriger conformément aux lois qui la régissent.»

Il ne veut pas d'un Etat Providence. «Comme je l'ai déjà relevé, dit-il, je ne saurais garder la responsabilité de la direction d'une entreprise si l'Etat devait devenir un Etat Providence intervenant partout, sans d'ailleurs pouvoir remplir effectivement cette mission et en laissant malgré tout aux chefs d'entreprises la responsabilité, le travail et les charges. Une solution de cette nature serait en contradiction avec les principes moraux eux-mêmes et porterait atteinte à la satisfaction que le travail doit apporter à chacun.»

A une époque où les dictatures dominaient une partie de l'Europe, nous risquions, chez nous aussi, de voir surestimé le rôle qui revient à l'Etat. Le philosophe W. F. Fœrster n'a-t-il pas relevé combien la surestimation du rôle de l'Etat est en relation étroite avec les tendances au matérialisme? Ernst

Dübi, lui aussi, l'a reconnu et pour lui c'est le recul du sens des responsabilités individuelles dans la vie quotidienne qui est l'une des premières causes de cette évolution. «Une hypertrophie de l'Etat, dit-il, présente un danger non seulement pour l'économie, mais également pour l'avenir de la culture et pour l'individu lui-même.» Ernst Dübi se rappelle à ce sujet les considérations émises par Hölderlin dans son «Hypérion» où il constate que l'emprise de l'Etat qui promettait à l'homme une sorte de paradis a réussi en fait à lui préparer une sorte d'enfer.

Pendant la seconde guerre mondiale, la synchronisation décrétée par l'Etat s'étendait à toute l'économie. Le problème du dirigisme avait chez nous aussi passé au premier plan. «L'Etat, dit alors Ernst Dübi, ne doit pas intervenir dans l'économie simplement pour manifester son droit d'intervention; il ne doit le faire que dans la mesure où cette intervention se révèle nécessaire dans l'intérêt de l'économie elle-même et jamais pour des motifs purement politiques. Elle doit, de plus, respecter les intérêts de la communauté qui constituent un élément de l'économie et dont la sauvegarde appartient également aux associations qui, dans ce domaine, ont incontestablement un rôle important d'éducation à jouer.»

En un mot, Ernst Dübi entend, dans le domaine économique, attribuer à l'Etat uniquement la tâche de tracer les grandes lignes de l'organisation, sans assumer jamais lui-même le rôle d'un agent d'exécution. «La grande tâche de l'Etat en matière économique, dit-il, reste d'assurer les relations entre les pays. Quant à l'accomplissement des tâches pratiques, il doit en laisser le soin à l'industrie et aux personnes qui la représentent et qui ont noué entre elles des relations et des amitiés.»

Plusieurs allocutions prononcées par Ernst Dübi aux assemblées générales de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines ont fait par la suite l'objet de publications. Tout en leur donnant modestement le titre de «Réflexions et considérations», Ernst Dübi ne manque pas d'y exposer clairement son point de vue à l'égard des problèmes du travail dans leur cadre moral ainsi qu'à l'égard des problèmes que pose une conception rationnelle de la vie économique. Il sait à ce sujet se servir de formules frappantes et c'est lui par exemple qui a rappelé en termes bien nets que la véritable richesse d'un peuple dépend du travail qu'il fournit.

De même, il a énoncé les trois principes suivants qui doivent, à son avis, être à la base de toute activité économique:

1. D'une manière générale, chacun doit toujours respecter la vérité, aussi bien à l'égard de soi-même qu'à l'égard des tiers.
2. La personnalité de chacun ainsi que les avantages de l'économie privée doivent être reconnus. Les attaques de certains milieux contre le capitalisme comme tel devraient cesser. Comme il est indispensable d'accumuler des réserves d'eau pour nos forces hydrauliques, il est de même indispensable de réunir des capitaux pour procurer du travail. En revanche, ce qui est inadmissible et ce qui doit être réprimé, ce sont les abus conscients du capitalisme.
3. Chaque employeur, plus que quiconque, se doit de respecter la personnalité humaine et de s'inspirer toujours et en tout d'un esprit social averti.

Sa qualité de président de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie assure à Ernst Dübi une autorité qui lui permet d'étendre son activité dans différents secteurs de l'économie suisse. Très tôt déjà, il prête sa collaboration aux diverses sociétés dépendant de la maison Von Roll, ainsi qu'à diverses entreprises dans le rayon de Soleure, telles que par exemple la Compagnie de Chemin de fer Oensingen—Balsthal et la Compagnie de Chemin de fer de l'Emmenthal. Par la suite, il devient membre du conseil d'administration de toute une série d'entreprises: fabrique de chaussures Bally S. A. à Schönenwerd, Société de Banque Suisse, Société de la Viscose Suisse à Emmenbrucke, Sulzer Frères S. A. à Winterthur, Société Genevoise d'Instruments de Physique à Genève, Tréfileries Réunies à Bienne, Société d'assurance La Fédérale S. A. et Compagnie de Transport et de Navigation Neptune S. A. à Bâle. Ces nouvelles tâches, il les assume avec la plus grande conscience et ses interventions font autorité dans tous les milieux où il est appelé à faire entendre sa voix.

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en reprenant l'éloge que le Professeur Max Huber a fait d'Ernst Dübi dans sa lettre de condoléances à sa famille: «Le rôle important qu'il a joué comme chef d'industrie, a-t-il écrit, n'était pas dû avant tout aux postes de premier plan qu'il occupait dans l'économie et dans les associations, mais à ses hautes qualités intellectuelles ainsi qu'à la grandeur morale de sa personnalité.»

### *Il est des choses qu'on ne saurait détruire*

Lorsque le directeur du chemin de fer de l'Emmenthal, Carl Braun, à Berthoud, donnant suite à un vœu émis par Ernst Dübi, fait transporter à Gerlafingen la locomotive «Langnau 3» qui ne rendait plus de services, il pense que cette locomotive doit être transformée en ferraille. Mais Ernst Dübi lui répond: «Non, il est des choses qu'on ne saurait détruire.» Inspiré sans doute par les collections du Musée allemand de Munich, Ernst Dübi avait, depuis longtemps déjà, commencé de collectionner diverses anciennes machines, locomotives, automobiles, moteurs à courant continu ou à courant alternatif, etc. Dans le journal d'usine de la maison Von Roll, il annonce que l'entreprise a fait l'acquisition en Allemagne d'une collection d'objets d'art. Il s'agissait d'objets exécutés pendant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle par l'ancienne fonderie royale de Berlin et de Gleiwitz, objets de haute valeur technique ou artistique dont la fabrication avait cessé. En même temps, Ernst Dübi entend conserver les anciennes installations d'extraction et de traitement du minerai utilisées autrefois dans les mines du Jura ainsi que les premiers modèles construits par la maison Von Roll, comme par exemple l'installation de transport utilisée pour la cabine de l'ascenseur du Wetterhorn. Construit dans les années 1904 à 1908 par la fonderie de Berne de la maison Von Roll, cet ascenseur avait été le premier téléphérique de Suisse; il fut d'ailleurs démoli au cours de la première guerre. Dans l'article publié à ce sujet, Ernst Dübi souligne les tendances modernes visant à montrer aux générations futures, sous la forme de modèles successifs, les étapes de l'évolution de la technique et de l'économie.

Mais ce qu'Ernst Dübi désire en fin de compte, c'est la création d'un musée de l'entreprise Von Roll, s'inspirant ainsi des projets plus anciens des professeurs Prasil et Stodola ainsi que du fondateur des Ateliers de construction d'Oerlikon, P. E. Huber-Werdmüller. Toutefois, la mise sur pied de ce musée est envisagée avant tout comme un moyen de création d'occasions de travail pour lutter contre le chômage susceptible de se produire après la guerre. Fort heureusement, la crise de chômage que l'on pouvait craindre ne s'est pas produite et notre pays a au contraire bénéficié du plein emploi. En présence de cette situation, l'entreprise renonce à poursuivre son projet de créer à Gerlafingen une halle d'exposition devant servir de musée. D'ailleurs entre-temps, la «Maison des Transports» de Lucerne a été mise sur pied. La direction de Von Roll estime agir dans l'esprit de son président et directeur

général, Ernst Dübi, en remettant en état cinq anciennes locomotives que la Fondation Ernst Dübi dépose ensuite à la «Maison des Transports». Tout en restant la propriété de la maison Von Roll, ces machines sont ainsi exposées dans un cadre approprié où elles retiennent l'attention de tous les visiteurs.

Voici les machines que la Fondation Ernst Dübi a déposées à la Maison des Transports de Lucerne :

1. *La locomotive à courant alternatif N° 2 de l'ancienne Compagnie de chemin de fer Berthoud-Thoune*, construite en 1899 par la maison Brown, Boveri & Cie à Baden et la Fabrique suisse de locomotives et de machines de Winterthour.
2. *La locomotive à vapeur «Langnau 3» du chemin de fer de l'Emmenthal*, construite en 1881 par la Fabrique suisse de locomotives et de machines de Winterthour. Cette machine est utilisée maintenant pour la traction du train du jubilé des CFF.
3. *La locomotive N° 11 du chemin de fer du Gotthard*. Cette locomotive a été utilisée pendant la construction du tunnel. Elle a passé à la maison Von Roll en 1890 et elle a, jusqu'à fin 1963, été utilisée par la fonderie de Klus pour les transports internes.
4. *La locomotive «Gnom» de la carrière d'Ostermundigen*. C'est là une des premières locomotives de chemin de fer à crémaillère construites dans le monde. Elle a été construite en 1870 par Nicolas Riggenbach dans les ateliers du chemin de fer du «Central Suisse» à Olten.
5. *La locomotive N° 7 du chemin de fer Vitznau-Rigi* de N. Riggenbach, munie d'une chaudière verticale. C'est la première locomotive construite par la Fabrique Suisse de locomotives et de machines fondée en 1871 à Winterthour.
6. *Une automobile «Turicum»*, construite en 1907 à Zurich par Paul Vorbrodt – décédé en 1965 à l'âge de 93 ans – et par Marcel Fischer, inventeur de l'allumage par magnéto. Cette automobile est équipée d'un moteur de 8 PS à 4 cylindres avec soupape d'aspiration automatique et commande directe par friction. Cette automobile pouvait atteindre une vitesse maximum de 50 km/h. Ernst Dübi a acheté cette voiture au vétérinaire Stuber à Biberist pour la déposer chez Von Roll. Elle fut ensuite remise en état par Von Roll et elle peut circuler.

La Fondation Ernst Dübi et la maison Von Roll sont encore en possession d'autres locomotives et machines, parmi lesquelles nous citerons les suivantes: une locomotive Riggenschbach construite en 1876 dans les ateliers de Riggenschbach à Aarau et appelée «Elfe»; un moteur Diesel de 200 PS construit par la maison Sulzer en 1905 ainsi que divers moteurs électriques de la première période, la plupart de fabrication suisse, par exemple des maisons Brown, Boveri et Alioth.

Maintenant que cinq locomotives et une automobile en provenance de la collection Ernst Dübi sont déposées à Lucerne et que de plus il est question de créer à Winterthour un musée technique suisse, on peut se demander si le projet d'Ernst Dübi de créer à Gerlafingen une halle d'exposition pourra encore être réalisé. Quoiqu'il en soit, les efforts entrepris actuellement en vue de conserver les premiers produits de la technique et de les exposer à l'intention du public correspondent certainement au désir d'Ernst Dübi et ce sera toujours l'un de ses mérites d'avoir contribué à sauver les premiers témoins de notre esprit d'invention et d'entreprise.

### *Le penseur*

Les publications d'Ernst Dübi révèlent un penseur préoccupé de la personne humaine et des réalisations de l'homme cherchant à dominer les forces de la nature et en à découvrir ses richesses. C'est l'homme qui est au centre de sa pensée, que ce soit dans la société ou comme citoyen. Ses études ont toujours comme thème principal le rôle de la technique dans le monde ou les rapports entre l'homme et la technique. Dans sa bibliothèque figurent au premier rang les œuvres de Messerschmitt, Hermann Weinreich, Rudolf Diesel, Robert Weyrauch, Theodor Lüddecke et d'autres encore. Ernst Dübi lit le crayon à la main. Il souligne les passages qu'il désire relire et annoté l'ouvrage de remarques et de renvois.

Les méthodes de recherche et de travail qu'il applique l'incitent à examiner toutes les éventualités possibles pour porter ensuite plus sûrement son choix sur la solution qui lui paraît s'imposer. A plusieurs reprises, nous trouvons dans les publications d'Ernst Dübi une invitation à faire acte de foi à l'égard de ce que nous savons, de façon à pouvoir ensuite mieux mettre en valeur nos connaissances. Dans d'autres passages, Ernst Dübi ajoute que

dans certains cas c'est la foi qui doit intervenir là où la connaissance fait défaut. Pour Ernst Dübi la foi est une force dynamique, alors que la connaissance se borne à constater la réalité: la connaissance ne fait qu'enregistrer les réalités, tandis que la foi est la force qui anime l'initiative individuelle. C'est la foi qui stimule la recherche scientifique et technique. La recherche, a écrit Ernst Dübi, est le domaine de la technique et de la science où l'activité de l'homme est plus que toute autre une activité de l'intelligence.

L'examen des problèmes sociaux, économiques et techniques ne peut avoir de sens que s'il porte également sur l'individu lui-même et sur l'aspect humain de ces problèmes. C'est l'homme qui doit être et rester le véritable objet de toute méditation. Par suite de l'utilisation de l'énergie atomique, la technique a atteint un niveau si élevé qu'elle présenterait un danger pour l'humanité si la morale ne venait pas rappeler la valeur de la personne humaine à tous les échelons de son activité technique et économique. Plus la technique libère l'homme de son travail, plus elle pose d'exigences sur le plan moral et plus les valeurs intellectuelles et la volonté de l'homme sont appelées à jouer leur rôle.

Les problèmes que le développement actuel de la technique pose à l'homme, Ernst Dübi ne les connaît pas seulement du point de vue théorique, mais également du point de vue pratique. Dominant les questions philosophiques, il est en même temps, comme ingénieur et comme industriel, au courant des problèmes que posent à l'être humain la construction et l'utilisation des machines. Ces problèmes sont pour lui une réalité de chaque jour. Une de ses dernières publications – peut-être même sa dernière et qui peut donc être considérée comme son testament intellectuel – porte le titre: «Technique et Philosophie». Cette étude a paru en juillet 1946 dans la revue «Prisma». Elle constitue la réponse donnée par Ernst Dübi à l'exposé que le professeur Donald Brinkmann avait présenté à la société «Töpfer» à Soleure sur la base de son livre «Mensch und Technik, Grundzüge einer Philosophie der Technik» publié par la maison Francke S.A. à Berne. Contrairement au professeur Brinkmann qui parle d'une philosophie de la technique, Ernst Dübi ne pense pas qu'une philosophie spéciale s'impose pour la technique et ses applications, mais qu'au contraire ce sont les principes généraux de la morale qui doivent également faire règle pour la technique. L'homme au courant de ces questions sait bien que la technique soulève des problèmes lourds de conséquence. «Toutefois, dit Ernst Dübi, cela ne doit pas entraver, mais au contraire encourager les efforts des ingénieurs

et des techniciens qui, conscients de leurs responsabilités et toujours respectueux de la loi morale, cherchent, en dehors de toute contrainte, à organiser leur vie individuelle dans un cadre de simplicité. Fort heureusement, les sciences techniques leur facilitent cette attitude en leur montrant les véritables miracles accomplis par la physique moderne, base elle-même de toutes les sciences techniques.»

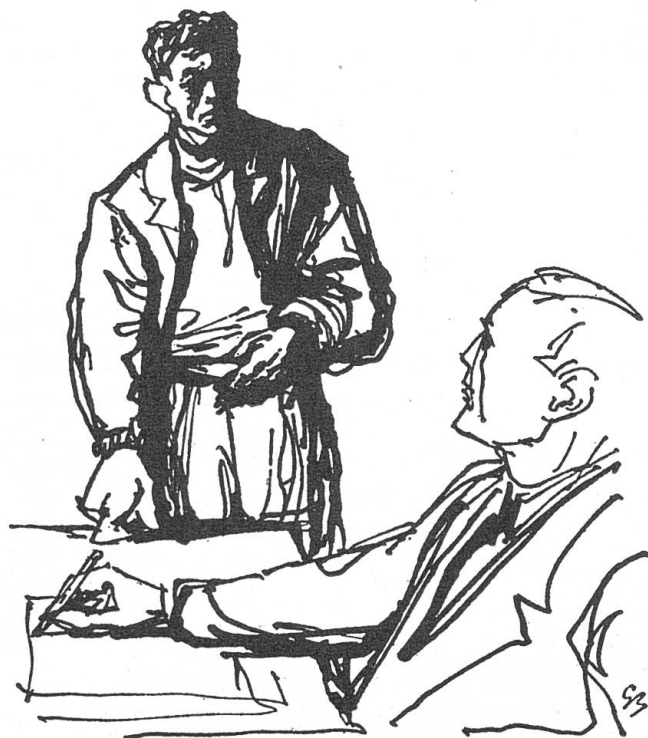
Ainsi l'homme n'a pas à craindre le vide devant lequel estiment se trouver certains philosophes de l'heure actuelle lorsqu'ils cherchent à arracher ses secrets à la nature. «Plus l'homme étend et élève le niveau de ses connaissances, écrit encore Ernst Dübi, plus il doit s'étonner devant une œuvre qui les dépasse encore et qui ne livre pas les derniers secrets de la création.» «Je suis profondément convaincu, ajoute-t-il, que la vie de l'homme a un sens plus profond. Le respect de la personne humaine se maintiendra et doit se maintenir. Toute atteinte de longue durée au respect dû à chaque individu constitue une injustice. Même celui qui est condamné à faire la guerre doit, dès que les circonstances le permettent, se rendre compte du sens de la vie. De même qu'un vase se brise lorsque l'eau qu'il contient devient de la glace inerte, de même les Etats qui violeraient ce principe sont condamnés, tôt ou tard, à voir leur empire se briser. Ce ne sont pas les lois et ordonnances qui constituent l'âme d'une nation, mais l'ensemble des individus qui la composent.»

Ernst Dübi a souvent donné son avis sur les questions vitales pour la Suisse. Au cours de la seconde guerre, au moment où les armées hitlériennes encerclant notre pays constituaient pour lui une menace, les paroles sages et courageuses prononcées par Ernst Dübi nous encourageaient à «tenir» fidèlement en même temps qu'elles contribuaient, sur le plan interne, à nous permettre de mieux nous rendre compte de notre situation et de nos responsabilités. Plusieurs des pensées émises par Ernst Dübi gardent aujourd'hui toute leur valeur. Citons en particulier la suivante: «Nous devons tous avoir le courage de rester fidèles à nos convictions. Et nous savons que la Suisse gardera son âme aussi longtemps qu'elle maintiendra le principe de la vraie démocratie, c'est-à-dire aussi longtemps que notre peuple s'en montrera digne et n'en abusera pas.»

\*

Parvenu à la force de l'âge, Ernst Dübi se voue plus que jamais à la réflexion, en s'inspirant toujours du respect d'autrui. On peut le constater dans les «Pensées» («Gedanken») qu'il a publiées sous forme d'aphorismes exprimant des idées profondes dans un style clair et simple. Ses «Pensées» ont

## *Ernst Dübi / Gedanken*



Page de garde de la publication «Gedanken» d'Ernst Dübi  
Dessin de Gunter Böhmer

été éditées en 1944 par la «Vereinigung Oltener Bücherfreunde» et constituent sa seule publication qui s'adresse au grand public. Cet ouvrage, concis et d'un style élevé, est le fruit de ses réflexions et de ses expériences. Même la technique – et surtout la technique, peut-on dire – ouvre à l'homme la voie de la réflexion et l'incite au respect de toutes les grandes œuvres devant lesquelles nous nous trouvons placés dès que nous examinons le fond des choses. Mais Ernst Dübi tient également compte de la simple sagesse quotidienne. «Le but final de la vie, dit-il, quelles que soient nos intentions, est

d'adopter, sur le plan intellectuel, une attitude qui nous rapproche de la mort vers laquelle nous allons tous fatalement.» N'a-t-il pas encore dit, sous une forme plus simple, que «la bonté dont l'homme fait preuve au cours de sa vie lui assure la quiétude dans la mort»?

### *La personnalité d'Ernst Dübi*

Si Ernst Dübi a beaucoup écrit, il n'a jamais beaucoup parlé de lui-même. Il ne pense presque pas à lui et il se concentre, non pas sur sa propre personne, mais sur les autres hommes et sur les réalités objectives. Il a ainsi toujours su garder les distances qui s'imposent et surtout faire abstraction de sa personne. Même dans des études sur les réactions bio-météorologiques dues aux influences atmosphériques — qui ne seraient pas concevables si leur auteur n'était pas doué d'une sensibilité particulière — il ne parle pas en détail des répercussions que les conditions atmosphériques peuvent avoir sur la nervosité et sur le comportement de l'individu. Une seule fois il signale un patient dont les battements de cœur deviennent irréguliers sous l'influence de certaines conditions atmosphériques et nous avons tout lieu de penser que ce patient c'est en réalité lui-même. Ernst Dübi est en effet très sensible au fœhn et il ne manque pas alors de chercher pour quelque temps la tranquillité, en particulier lorsqu'il doit préparer d'importantes séances.

Dans ses recherches sur les réactions bio-météorologiques dues aux influences atmosphériques, ce n'est pas sa personne même qui fait l'objet de ses observations, mais ce qu'il étudie avant tout, c'est la carte du temps et les phénomènes du ciel. Chaque jour, il reçoit la carte du temps en Europe publiée par l'Office météorologique central de Zurich et il la garde toujours sur son bureau. Les recherches auxquelles il procède au cours des années 1925 à 1935 concernent avant tout les problèmes de l'électricité atmosphérique ainsi que ceux de la dynamique de l'atmosphère. Conformément aux principes qu'il applique en matière de science, il refuse de donner une réponse aux questions qui ne peuvent pas être élucidées sur la base de preuves irréfutables. Ainsi, dans les recherches auxquelles il se livre en collaboration avec M. Mörkofer, directeur de l'observatoire physico-météorologique de Davos, il se borne à déterminer les facteurs pouvant entrer en considération : répercussions de l'électricité atmosphérique, variations rapides

de la pression atmosphérique, carte du temps avec répartition de la pression, changements de la direction et de la vitesse du vent à des niveaux différents, mouvements tourbillonnaires et turbulences. Quelles conséquences est-il possible d'en tirer? Pour lui, il s'agit uniquement d'une présentation plus précise des problèmes et d'une détermination plus poussée des différents domaines sur lesquels doit porter la recherche. La méthode qu'il emploie ainsi peut être considérée comme un modèle de logique dans la recherche scientifique. Enfin, ce qui caractérise sa personnalité et son comportement, c'est toujours l'effacement de sa personne en présence de faits et de réalités; c'est également le refus d'obéir à des mobiles émotifs provoqués par la sensibilité et la passion et c'est enfin la recherche continue de bases et de principes absolument sûrs.

A la fin des considérations qu'il a consacrées aux réactions bio-météorologiques dues aux influences atmosphériques, il relève qu'il s'agit d'une science à laquelle il n'est peut-être pas possible d'appliquer uniquement les principes de la logique. Il pense que l'intuition – ou ce qu'il appelle la «connaissance intuitive» – doit aussi jouer son rôle. Souvent, ceux qui s'intéressent aux problèmes du temps voudraient voir la science apporter son appui aux hypothèses qu'ils ont conçues. Telle n'est pas la méthode d'Ernst Dübi. Avec l'aide de Hugo Wyss, un spécialiste particulièrement éminent de la technique de l'électricité, il procède à des expériences d'où il résulte que l'électricité de l'air ne peut jouer qu'un rôle secondaire et que l'on peut même se demander si elle joue un rôle quelconque. Malgré la sûreté de son jugement, Ernst Dübi estime qu'il n'est parfois pas possible de donner une réponse définitive aux problèmes posés et qu'il faut alors se contenter de préciser toujours davantage les questions soulevées. C'est dans ce sens qu'il faut, selon lui, faire progresser la véritable science.

\*

A plusieurs reprises, Ernst Dübi fait l'objet de démarches l'invitant à faire acte de candidature à l'un ou l'autre poste important de la politique suisse. Il s'y refuse toujours car, s'il s'intéresse vivement à la chose publique, il tient en revanche à limiter strictement son activité aux seules questions économiques, techniques et culturelles, en dehors de toute activité politique. Il se rattache au parti radical et il reste toujours fidèle à une conception libérale de la vie. Mais, la politique comme telle, avec toutes ses dures exigences, ne

le tente guère. Il ne tient pas à la popularité et son caractère n'est pas fait pour supporter toutes les rudesses et les injustices de la politique. Malgré la sympathie dont il bénéficie dans de nombreux milieux, il n'exerce donc jamais de mandat politique, ni dans sa commune ni dans son canton. Cette renonciation à toute activité politique s'explique d'ailleurs par le fait – dont il ne s'est lui-même pas rendu compte – que c'est sur le plan technique, économique et militaire qu'il peut le mieux assumer ses responsabilités, faire usage de ses compétences et donner sa mesure.

Ernst Dübi respecte la personnalité de chaque individu et il éprouve une vraie sympathie pour le peuple. Toutefois, c'est vers la science que ses goûts l'attirent et il préfère le silence de son cabinet de travail aux vains bruits du monde. Sa politesse et sa distinction le mettent en garde contre tout abus d'autorité, mais il n'en possède pas moins les qualités innées du chef. Ses décisions de chef, il les prend dans le silence, après avoir simplement interrogé sa conscience. D'ailleurs, il estime que les décisions ne doivent être imposées que si l'autre partie en reconnaît le bien-fondé.

Son souci continuel de l'ordre inspire son attitude aussi bien chez lui qu'à l'usine qu'il visite régulièrement pour se renseigner sur l'état des travaux et veiller au maintien en parfait état de toutes les installations.

Ceux qui ont connu Ernst Dübi ne se souviennent pas d'avoir entendu de sa part une parole irréfléchie ou un mot trop dur. Il ne parle pas beaucoup et ne le fait qu'après avoir réfléchi. Il est toujours d'humeur égale et ne se laisse pas aller à des caprices. Sévère à l'égard de lui-même, il est indulgent pour les autres. Enfin, il n'hésite pas à reconnaître les erreurs qu'il pourrait avoir commises.

Il a naturellement adapté sa vie à son tempérament et à son état de santé relativement fragile. Il est avant tout conscient de ses devoirs et même chez lui c'est surtout dans son cabinet de travail qu'on le retrouve. Il ne s'adonne pas aux sports et se contente de quelques promenades solitaires dans la nature au cours desquelles il peut se livrer à ses méditations. Il ne tient pas beaucoup aux déplacements et préfère voyager en chemin de fer qu'en automobile.

Il se prépare consciencieusement à toutes ses tâches. Il peut ensuite dicter, sans interruption, de longs textes bien charpentés. Quant à ses conférences, il les prépare à son domicile en vouant une attention toute spéciale à leur forme et au style. Sa correspondance est toujours personnelle et originale. Son sens du style s'explique par le fait qu'il est profondément attaché aux chefs-d'œuvre de la littérature allemande. Il apprécie tout particulièrement deux

œuvres profondes, à savoir «L'été de la Saint-Martin» d'Adalbert Stifter et les «Entretiens avec Eckermann» de Goethe. Dans sa conversation il cite volontiers Stifter.

Quant à ses loisirs, il les consacre à la lecture et aux arts. Il s'intéresse tout particulièrement à la peinture et l'on trouve, chez lui et dans son bureau, des toiles de peintres contemporains, en particulier de Cuno Amiet, auquel l'unissent d'étroites relations d'amitié. De même, il invite le pianiste Edwin Fischer à donner des concerts à Gerlafingen.

\*

Nous ne saurions mieux terminer cette étude consacrée à Ernst Dübi qu'en citant le témoignage d'un de ses collègues et amis, le professeur Robert Durrer, qui fut lui-même plus tard président du conseil d'administration de l'entreprise Von Roll.

Voici ce qu'a écrit le professeur Durrer: «... ce qui a fait la valeur d'Ernst Dübi, c'est avant tout sa personnalité. Si importantes qu'elles soient, les œuvres réalisées sur le plan de la technique et de l'économie restent toujours des œuvres périssables. Ce qui restera toujours d'Ernst Dübi, parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'un élément d'ordre matériel, c'est sa grandeur d'âme qui a exercé une influence si considérable sur la communauté vivante que constitue l'entreprise Von Roll. C'est cette grandeur d'âme qui doit encore nous inspirer à l'avenir de façon à ce qu'Ernst Dübi continue de survivre parmi nous.»

Hans Rudolf Schmid  
Traduit par Charles Kuntschen

*Ernst Dübi*

*Quelques dates de sa vie*

- 1884 (4 avril) Naissance à Biberist
- 1904 Maturité au Gymnase de Soleure
- 1905 Lieutenant d'artillerie
- 1909 Diplôme d'ingénieur-mécanicien de l'EPF
- 1912 Dr ès sciences techniques  
Stage dans les usines de Klus et Olten
- 1913 Séjour en Angleterre dans la Maison Pilkington Ltd.,  
Bamber Bridge
- 1914 Engagement au service de la Société des Usines Louis de Roll
- 1915 Capitaine d'artillerie, cdt. btr. camp. 25
- 1916 Directeur de l'usine des Rondez
- 1917 Mariage avec Anna Munzinger
- 1921 Major, cdt. gr. art. camp. 5
- 1925 Directeur de l'usine de Klus
- 1927 Lieutenant-colonel, cdt. rgt. art. camp. 3
- 1928 Directeur technique de Gerlafingen
- 1929 Directeur général
- 1932 Président de l'Association patronale suisse des constructeurs  
de machines et industriels en métallurgie  
Membre de la Commission fédérale de l'artillerie
- 1933 Colonel, cdt. br. art. 3, puis br. art. 2
- 1937 Chef de l'artillerie du 1<sup>er</sup> Corps d'armée  
Signature de la Convention de paix avec la FOMH  
et les autres syndicats
- 1939 Renonce, pour raison de santé, à son commandement militaire  
(mise à disposition conformément à l'article 51 de la loi fédérale  
sur l'organisation militaire)
- 1941 Président du conseil d'administration Von Roll
- 1942 Membre du Conseil de l'EPF  
Dr h. c. de l'Université de Berne
- 1943 S'établit à Soleure
- 1944 Dr h. c. de l'EPF
- 1946 Démission de la direction générale
- 1947 (16 septembre) décès à Hertenstein au bord du lac des Quatre Cantons